

Association Française de Génie Civil Délégation Hauts de France  
Secrétariat : CETE Nord-Picardie  
Département Infrastructures BP 275 -59019 Lille Cedex Tél : 03 20 4961 77 -Fax: 03 20 496369

**Le 19 février 2015, la Région Hauts-de-France et la Société d'Exploitation des Ports du Détroit ont signé le nouveau Contrat de Concession des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, en présence des représentants de la Région et des Collectivités locales concernées, des actionnaires des deux sociétés (d'Exploitation et de Projet), des entreprises qui seront chargées de la réalisation des travaux du projet d'extension du port de Calais « Calais Port 2015 », et des établissements financiers participant à la réalisation des investissements.**

À Calais, la nouvelle concession permet la **réalisation du projet « Calais Port 2015 »**, d'un montant de 863 M€.



Ce projet correspond à :

- la création d'une nouvelle digue d'environ 3 km et d'un bassin de 110 ha dont 90 ha navigables indispensables à tout développement du port de Calais (4 millions de m<sup>3</sup> de dragages),
- la création de 65 ha de nouveaux terre-pleins dont 44 gagnés sur la mer, par l'utilisation des matériaux de dragage du bassin, dans une logique d'équilibre déblai-remblai,
- la construction de 3 nouveaux postes d'accostage pour maxi-ferries de dernière génération,
- les aménagements de desserte routière et ferroviaire associés,
- un terminal fer – route – mer au point de contact des futures autoroutes de la mer et ferroviaires en provenance de toute l'Europe.

### **Des compétences complémentaires et une participation de l'Europe**

La signature du Contrat de Concession a été rendue possible par la réunion de compétences complémentaires:

- celles de la CCI Côte d'Opale, de la CCI de Région, des investisseurs CDC Infrastructure et Meridiam, du Grand Port Maritime de Dunkerque
- celles du groupement Concepteur Réalisateur qui associe notamment des sociétés des groupes Bouygues Construction (Mandataire), Spie Batignolles, Colas et Jan de Nul,
- celles des financeurs : Allianz GI qui a accepté le principe de sa participation au projet, pour le compte du groupe Allianz et d'investisseurs tiers, via la souscription d'une émission obligataire

d'un montant de 504 millions d'euros, en complément de l'apport des investisseurs en fonds propres, de plus de 89 millions d'euros, et du soutien de la Banque Européenne d'Investissement.

Ces engagements ont permis de réduire le montant total des subventions à 270 M€, dont 98 M€ apporté par l'Union Européenne. En soutien de la région, l'Etat, les collectivités locales et le département ont également décidé de participer au financement du port.

***J'attire votre attention sur le fait que la visite du site du Port de CALAIS sera nominative et se fera en bus, ainsi que, compte tenu des capacités d'accueil et d'accès aux sites, les places seront réservées aux 50 premiers inscrits.***

Ce sera avec grand plaisir que nous vous retrouverons lors de cette journée, et en vous remerciant par avance, je vous dis à bientôt.

Paul CATHELAIN  
Président de la délégation HAUTS de FRANCE de l'AFGC